

## Cursus de formation en gérance immobilière

SVIT lance un module de formation dédié qui conduit à l'examen du brevet fédéral de gérant d'immeuble.

Les exigences actuelles en terme de gestion, légale et environnementale de la gérance d'immeubles exigent des compétences théoriques et pratiques accrues de la part des gérants d'immeubles. Des notions telles que le Facility Management ou du respect de normes environnementales imprègnent chaque jour un plus les activités de gérance. D'où l'importance toujours accrue de parfaitement maîtriser les travaux de gérance d'un portefeuille immobilier sur le plan technique et administratif.

L'école romande de l'Association suisse de l'économie immobilière (SVIT) lance dans ce but pour la première fois un module de formation dédié à la gérance qui conduit à l'examen du brevet fédéral de gérant d'immeuble. Cette filière débute par un module dédié aux connaissances générales dans ce domaine. Conformément au modèle ratifié par l'OFFT, ce cours d'introduction à l'économie immobilière débouche sur quatre options distinctes, dont celle de gérant d'immeubles. Ce module

comprend 20 jours de formation dispensés le vendredi entre le 11 mars et octobre 2011.

Ces cours s'adressent aux gérants d'immeubles, responsables de portefeuille, chefs d'équipe ou de groupe, gestionnaires ou responsables commerciaux ou administrateurs de PPE. Pour accéder à ce module, il faut avoir réussi le module de base, posséder un brevet fédéral d'expert en estimations immobilières, un diplôme de régisseur et courtier en immeubles ou un diplôme universitaire ou d'une HES avec quatre ans de pratique professionnelle dans l'économie immobilière.

Les candidats qui auront décroché ce brevet fédéral avec option gérant d'immeuble disposeront ainsi de toutes les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier lié à un véritable essor non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger, d'autant plus que l'immobilier devient de plus en plus un motif d'investissement pour les personnes qui cherchent à valoriser leur patrimoine personnel. (PHB)

L'EXERCICE DE CE MÉTIER EST LIÉ À UN VÉRITABLE ESSOR EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER.

## Promotion économique: Fribourg a sa perle rare

Jean-Luc Mossier entre en fonction le 1<sup>er</sup> avril prochain.

La Promotion économique du canton de Fribourg a son nouveau directeur. Jean-Luc Mossier entre en fonction le 1<sup>er</sup> avril. Cet entrepreneur de 49 ans a entre autres dirigé la construction du parc technologique sur le site de l'EPFL. «Je ne suis pas sûr que je dirigerais la promotion économique d'un autre canton, mais à Fribourg, c'est différent. Il y a plein de choses à faire», a-t-il dit. En particulier un parc technologique sur le site de la brasserie Cardinal. «Si Fribourg passe à côté de ce projet, autant se tirer une balle dans le pied.» Selon lui, la localisation du site Cardinal est une opportunité extraordinaire: la proximité des rails est un avantage majeur. M. Mossier se montre persuadé que la mobilité des gens va de plus en plus s'articuler autour du train. A son avis, établir un parc technologique, par exemple à Marly, ça n'en ferait qu'un parc technologique de plus.

Le directeur cantonal de l'économie Beat Vonlanthen n'a toutefois

pas voulu s'étendre sur la question de l'achat du terrain. Les choses se passent selon le calendrier déjà annoncé, a-t-il dit. Soit une décision à fin mars. Il n'a pas souhaité non plus se prononcer sur l'influence sur le prix d'achat de certaines déclarations de membres du PDC de la ville souhaitant des projets plus immédiatement lucratifs qu'un parc technologique. «Évidemment les gens de Feldschlösschen (propriétaire de Cardinal) lisent les journaux». Le Conseil d'Etat et l'exécutif de la ville ont pu mettre clairement en évidence la volonté de créer sur ce site des emplois à haute valeur ajoutée, a-t-il précisé. — (ats)

LA LOCALISATION DU SITE CARDINAL EST UNE OPPORTUNITÉ EXTRAORDINAIRE: LA PROXIMITÉ DU RAIL EST UN AVANTAGE MAJEUR.

## SWISSGRANUM: premières estimations de la récolte 2011

Avec 76,500 ha, les surfaces de blé panifiable semées en automne 2010 sont légèrement inférieures à celles de la campagne précédente (-1000 ha). Les surfaces de seigle sont estimées à 2100 ha, celles d'épeautre à 4100 ha. Les écarts par rapport à l'année précédente se situent dans la marge d'erreur de l'estimation. Avec environ 28.000 ha, les surfaces d'orge d'automne sont restées stables par rapport à la campagne précédente. Concernant le colza, on estime qu'environ 22.500 ha ont été semés, soit une superficie légèrement supérieure à celle de la récolte 2010. La division statistiques de l'Union suisse des paysans a effectué cette estimation des surfaces semées sous mandat de swiss granum.

# L'intérêt de la moyenne géométrique pour l'inflation

L'OFS publie le premier indice des prix à la production et à l'importation conforme aux normes internationales.

LEVI-SERGIO MUTEMBA

Depuis janvier, l'OFS a pour la première fois calculé l'indice des prix à la production et à l'importation sur de nouvelles bases méthodologiques, d'après un schéma de produits et de pondération actualisé. La révision vise l'alignement sur les normes statistiques internationales. Ce qui passe par l'exclusion de la taxe sur la valeur ajoutée, des impôts sur la consommation et des droits de douane dans le calcul. «En outre, les prix à la production des produits transformés sont désormais publiés séparément pour le marché intérieur d'une part et pour les exportations d'autre part», ajoute Andreas Fankhauser, responsable de la section Prix à l'OFS. L'organisme a également introduit une nouvelle nomenclature générale des activités économiques et a remplacé la moyenne arithmétique par la moyenne géométrique dans le calcul de l'inflation.

(Méthodologie déjà appliquée pare l'OFS dans le calcul de l'indice des prix à la consommation). L'intérêt de la moyenne géométrique en statistiques réside dans sa moindre sensibilité aux grandes valeurs d'une série de données. Avec une moyenne arithmétique, une variable peut atteindre des valeurs très grandes et pour lesquelles le nombre d'observations devient très petit. C'est le phénomène dit de longue queue, de queue des lois de puissance ou de queue de Pareto.

Les traders en produits dérivés, par exemple en options sur devises, sont confrontés au même problème lors de la valorisation des produits financiers à travers la volatilité. Dont le modèle de longue queue sous-estime les variations extrêmes des prix des options. L'exercice mathématique visant à éliminer ce problème s'appelle leptokurtique (littéralement, à queue fine). «La moyenne géométrique intervient très naturelle-

ment dès que l'on considère des nombres qui se multiplient plus qu'ils ne s'additionnent. Un exemple très simple est celui de l'inflation», précise Benoît Kloekner, mathématicien et maître de conférences à l'Université de Grenoble. Pour une inflation de 1% en 2010 et de 3% en 2011, la moyenne arithmétique est de 2%. «Mais quel sens cela a-t-il? Personnellement, je n'en vois aucun. Un choix naturel est de définir l'inflation moyenne comme celle qui, en deux ans, produit le même effet que l'inflation réelle.»

La base de l'indice de l'OFS correspond désormais à décembre 2010 (décembre 2010 = 100). Calculé sous cette perspective, l'indice des prix à la production et à l'importation n'a augmenté que de 0,1% à 100,1 points en janvier par rapport au mois précédent. En glissement annuel, la variation est nulle. «Les prix des produits indigènes ont progressé de 0,1% et ceux des produits importés sont

restés globalement inchangés», détaille Andreas Fankhauser. Par rapport au mois précédent, ce sont surtout les prix à la production des légumes frais, des porcs de boucherie, de la viande, de l'acier d'armature, des produits métalliques non ferreux ainsi que des produits de mécanique qui ont connu les hausses les plus importantes. Pour ce qui touche aux prix à l'importation, ce sont ceux du pétrole brut, de l'acier et des produits dérivés des produits métalliques non ferreux. «Les prix ont également augmenté pour les légumes, le café vert, le kérosène, les fils et câbles isolés et les meubles», énumère Andreas Fankhauser. ■

POUR UNE INFLATION DE 1% EN 2010 ET DE 3% EN 2011, LA MOYENNE ARITHMÉTIQUE EST DE 2%. MAIS QUEL SENS CELA A-T-IL? AUCUN.

## Plus de moyens pour l'économie extérieure

Le Conseil fédéral relève à 316 millions de francs le soutien subsidiaire aux exportations et au tourisme.

PIERRE BESSARD

Le Conseil fédéral entend poursuivre la promotion de l'économie extérieure selon la formule actuelle, tout en réorientant davantage le soutien au tourisme vers l'innovation et en avançant divers projets de cyberadministration: il a adopté hier le message idoïne, qui comprend un cadre financier fixé à 316 millions de francs pour la période de 2012 à 2015. «La concurrence entre sites économiques devient toujours plus importante», observe le ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann. Mais alors que la plupart des Etats se lancent dans des programmes d'interventions coûteux, la Suisse mise plutôt sur des mesures subsidiaires ciblées en focalisant ses efforts sur le maintien d'un cadre légal et fiscal compétitif. «Les changements structurels viennent des entreprises elles-mêmes, l'Etat ne peut que contribuer à augmenter le potentiel de création de valeur», relève le conseiller fédéral, qui ne veut pas faire de politique industrielle. La politique de promotion économique de la Confédération, qui a souvent fait l'objet de controverse quant à son efficacité et à son utilité, englobe rien de moins que la promotion des exportations, la promotion du site économique suisse à l'étranger, la politique du tourisme, la politique en faveur des PME et la politique régionale.



JOHANN SCHNEIDER-AMMANN. La priorité doit rester la compétitivité du cadre légal et fiscal.

Par ailleurs, le message soumis au Parlement comprend une nouvelle base légale pour «l'encouragement de l'innovation, de la coopération et du développement du savoir» dans le domaine du tourisme, un programme baptisé Innotour, auquel sont consacrés 20 millions de francs.

Pour ce qui est de la promotion du tourisme proprement dit, le gouvernement propose d'allouer à Suisse Tourisme 187 millions de francs sur les quatre prochaines années. Ce montant inclut 12 millions de francs destinés à poursuivre le financement du programme d'impulsion décidé ce mois-ci dans le but d'atténuer les effets de la cherté du franc suisse. (Entre cette année et l'an prochain, des fonds fédéraux supplémentaires totalisant 24 millions de francs seront alloués à Suisse Tourisme au titre de ce programme d'impulsion, une mesure qualifiée par certains observateurs de gaspillage d'argent destiné à

donner bonne conscience au Conseil fédéral d'avoir fait quelque chose.)

En ce qui concerne la promotion des exportations, les moyens alloués (75 millions de francs pour les quatre prochaines années) doivent permettre à l'Osec de continuer d'offrir aux entreprises exportatrices les services usuels: prospection des marchés internationaux, entremise de contacts et de partenaires potentiels ou publicité des produits et services suisses. «Ces prestations de conseil devraient être de plus en plus sollicitées», prévoit Johann Schneider-Ammann.

En outre, la loi fédérale sur l'extension provisoire des prestations de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, en vigueur jusqu'à la fin de cette année, doit être prorogée jusqu'en 2015. Pour la promotion de la place économique, le Conseil fédéral veut renforcer davantage, avec le concours des cantons, l'image homogène du site économique suisse à l'étranger: 20 millions de francs sont en tout cas dédiés à cet effet. Enfin, un crédit de 13 millions de francs est sollicité pour les activités de cyberadministration, dont les divers projets sont censés contribuer à l'allègement administratif des entreprises. A l'avenir, ils devraient être mieux intégrés dans les processus de l'administration publique, selon les vœux du gouvernement. ■

## TOURISME: le canton de Berne ne veut pas rester dans l'ombre de ses concurrents

Le canton de Berne ne veut plus rester à l'ombre de ses concurrents touristiques du Valais et des Grisons. Le gouvernement entend donc renforcer son marketing touristique. Cette idée a reçu un accueil favorable en consultation, mais la forme que doit prendre l'effort est contestée. En novembre dernier, le Conseil-exécutif bernois avait proposé que le canton signe directement une convention de prestations sur la publicité de base avec Suisse Tourisme. Cet accord aurait permis d'alléger les charges financières des dix destinations touristiques bernoises actuelles. Une majorité des 80 avis remis à l'issue de la consultation rejettent cette proposition: le canton se mélerait de trop près dans la gestion opérationnelle des affaires. Le canton de Berne ferait mieux de créer des conditions cadre idéales et laisser faire les experts sur place, selon la majorité. En revanche, personne n'a contesté l'insuffisance des moyens affectés à une promotion efficace du marché. — (ats)

## TRAJECTOIRES

### BEAU-RIVAGE (GENÈVE): départ du chef sommelier

Gardien de la Cave de Beau-Rivage depuis 2003, Jean-Christophe Ollivier quittera ses fonctions à la fin du mois de mars pour reprendre un hôtel-restaurant dans la région bordelaise. Meilleur Sommelier de Suisse en 2010, Jean-Christophe Ollivier collaborera encore comme consultant pour des événements ponctuels autour du vin au Beau-Rivage. En attendant l'arrivée du nouveau Chef Sommelier du Chat-Botté, l'intérim sera assuré par Gary Bovagne, second de Jean-Christophe Ollivier avec lequel il a travaillé durant six ans.

LA SUISSE MISE PLUTÔT SUR DES MESURES SUBSIDIAIRES CIBLÉES. ALORS QUE LA PLUPART DES ÉTATS SE LANCENT DANS DES PROGRAMMES D'INTERVENTIONS COÛTEUX.